

Séance de l'assemblée
Délibérante du 14 avril 2021
Délibération n°06/2021

Le Comité syndical du SEAT, dûment convoqué le jeudi 1^{er} avril deux mille vingt un, s'est réuni à 18h, le mercredi 14 avril deux mille vingt un, en session ordinaire, à la Roche Noire.

Titulaires présents :

Pascal BRUHAT
Fanny BLANC
Jean-Pierre BUCHE

Titulaires excusés :

Jean DELAUGERRE
Antoine DESFORGES
Gilles PETEL
Amalia QUINTON
Jean-Louis DAVENNE
Grégory DESTOMBES
Daniel SALLES

Suppléants présents :

Céline AUGER
Catherine PHAM
Karine SOLOIS
Pierre DUPECHER

Suppléants excusés :

Françoise BERNARD
Julien LACOUR
Marie-Françoise CHOFFRUT
Cédric MEYNIER
Maurice DESCHAMPS
Danielle RANCY

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	3	4			7	7	0	0

Objet: Décisions budgétaires – Adoption du Compte Administratif 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du SEAT de l'exercice 2020.

Les opérations de l'exercice 2020 font ressortir les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	147 201.68
Recette de fonctionnement	216 188.91
Résultat de fonctionnement de l'exercice*	+ 68 987.23
Report de résultat N-1	- 199 882.92
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	-130 895.69

INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	114 842.93
Recette d'investissement	316 352.21
Résultat d'investissement de l'exercice	+201 509.28
Report de résultat N-1	-7595.60
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	193 913.68

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver le Compte Administratif 2020 et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (le Président n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le Comité Syndical :

- **Adopte** le Compte Administratif 2020,
- **Déclare** toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes,
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE

